



Communiqué de presse

Embargo: 28.04.2017, 9:15

3 Travail et rémunération

N° 2017-0302-F

Indice suisse des salaires 2016

Progression des salaires nominaux de 0,7% en 2016 Hausse des salaires réels de 1,1%

Neuchâtel, 28.04.2017 (OFS) – **L'indice suisse des salaires nominaux a augmenté en moyenne de +0,7% en 2016 par rapport à 2015. Il s'établit ainsi à 100,7 points (base 2015 = 100). Compte tenu d'un taux d'inflation annuel moyen négatif de -0,4%, les salaires réels enregistrent une hausse de +1,1% (101,1 points base 2015=100), selon les calculs de l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

En 2016, les salaires nominaux ont affiché une augmentation moyenne de +0,7% par rapport à 2015. Pour la cinquième année consécutive, l'évolution de salaires nominaux s'est situé en-dessous de la barre de +1%. La quasi-totalité des branches économiques a bénéficié d'une hausse réelle des salaires favorisée par une inflation négative à -0,4%.

A fin 2015, au moment des prises de décision en matière de revalorisation salariale pour l'année 2016, la croissance économique tant au niveau mondial qu'au niveau suisse restait peu dynamique. Une reprise jugée progressive quoique modérée était cependant attendue pour 2016. A titre de comparaison, on peut noter que dans le cadre des principales conventions collectives de travail (CCT) recouvrant près d'un demi-million de personnes salariées, la croissance des salaires effectifs négociée pour 2016, atteint un taux de +0,4%.

Secteur secondaire : progression nominale de +0,4% et réelle de +0,9%

Les salaires nominaux ont augmenté de +0,4% dans le secteur industriel, un taux en baisse comparé aux années précédentes (+0,5% en 2015, +0,9% en 2014, +0,7% en 2013 et 2012). L'inflation négative a conduit à une hausse moyenne des salaires réels de +0,9% pour l'ensemble de ce secteur. Il existe une forte disparité des évolutions réelles entre les branches allant de -0,3% à +1,9%.

Les progressions nominales les plus fortes ont été enregistrées dans la branche des industries chimiques et pharmaceutiques (+1,5%) et celle de la fabrication de machines, équipements et

matériel de transport(+0,9%) suivies par celle de la fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques, optique et horlogerie (+0,7%). Des baisses de salaires nominaux sont présentes dans la branche de la métallurgie et fabrication de produits métalliques (-0,1%) et celle des industries alimentaires et du tabac (-0,2%). Elles ont cependant été légèrement compensées par des hausses de leurs salaires réels (respectivement de +0,4% et +0,3%). Par contre, dans l'industrie du bois et du papier et de l'imprimerie, les salaires ont subi un recul à la fois nominal (-0,7%) et réel (-0,3%).

Secteur tertiaire : progression nominale de +0,8% et réelle de +1,2%

Le secteur tertiaire a enregistré, en 2016, une augmentation des salaires nominaux de +0,8% supérieure à celles des deux années précédentes (+0,3% en 2015 et +0,7% en 2014). Les salaires réels ont affiché une hausse de +1,2%. Les branches du commerce de gros (+2,2%) et des activités des services financiers, activités auxiliaires de services financiers et d'assurance (+2,1%) ont bénéficié des évolutions nominales les plus élevées. La branche du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles a été la plus préjudiciée avec une perte nominale de -0,4% et une stagnation (0,0%) des salaires réels.

Evolution du pouvoir d'achat des salaires sur les cinq dernières années

De 2012 à 2016, le rythme annuel moyen de la progression salariale réelle, pour l'ensemble des personnes salariées a été de +1,2% (+1,1% pour les hommes et +1,3% pour les femmes).

Dans le secteur secondaire, l'évolution réelle annuelle moyenne sur cette période a été de +1,1%. Ce sont les branches dites « à moyenne et haute technologie » et qui sont aussi les grandes branches exportatrices du secteur industriel qui ont influencé le plus fortement à la hausse l'évolution des salaires réels sur ces cinq années. Il s'agit de l'industrie chimique et pharmaceutique (+1,7%), de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, de précision et l'horlogerie (+1,4%) et de la fabrication de machines, d'équipements et de moyens de transport (+1,3%). Les autres branches industrielles ont affiché des taux de croissance annuels moyens situés dans une fourchette de + 0,7% à +1,1%.

De 2012 à 2016, le secteur tertiaire a enregistré une croissance annuelle moyenne des salaires réels de +1,2%. Les branches des arts, spectacles et activités récréatives, autres activités de services (+1,7%), des activités des services financiers, activités auxiliaires de services financiers et d'assurance (+1,6%), de l'hébergement et restauration (+1,5%) ont bénéficié des revalorisations de leurs salaires réels les plus élevées du secteur des services. A l'opposé, la branche des transports et entreposage (+0,7%) et celle de la santé, hébergement médico-social et action sociale (+0,8%) ont affiché les évolutions réelles moyennes les plus faibles sur la période précitée.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service des médias

Fiche descriptive de l'indice suisse des salaires

Source :	L'indice suisse des salaires est calculé chaque année à partir des données contenues dans les déclarations d'accidents et transmises à l'OFS par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA). Les calculs portent sur environ 250'000 données individuelles. L'exploitation de ces données exclut le secteur primaire, les personnes en apprentissage et les stagiaires.
But :	Mesurer l'évolution annuelle des salaires en tant que prix du travail. L'indice suisse des salaires élimine en partie les effets induits par les modifications de la structure des personnes salariées au cours du temps, sur l'évolution du salaire moyen (en fixant la pondération à une année de base donnée pour une période de 5 ans). Les modifications de structure sont notamment induites par l'augmentation de la qualification, les promotions et les mouvements d'entrée et de sortie dus aux départs et aux embauches.
Définition du salaire :	Le salaire brut correspond au salaire de base y compris le 13ème salaire avant toute déduction des cotisations obligatoires. Les primes et bonus, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul. Les salaires des personnes à temps partiels sont mensualisés sur la base de la durée normale du travail dans l'entreprise qui les emploie.
Méthode de calcul :	L'indice suisse des salaires est un indice Laspeyres calculé sur la base de l'observation de l'évolution du salaire moyen au sein de groupes de personnes salariées constitués selon les variables suivantes : branche économique et sexe. Le poids relatif de chaque groupe de personnes salariées est calculé sur la base des données de l'enquête sur la structure des salaires effectuée par l'OFS en 2014.
Nomenclature :	Nomenclature générale des activités économiques NOGA08
Révision :	L'indice suisse des salaires, révisé en 2015, se base sur une nouvelle nomenclature générale des activités économiques à savoir la NOGA08 et sur un nouveau modèle de pondération qui tient compte d'une structure de l'emploi salarié plus actuelle. La prochaine année de base pour le calcul de l'indice suisse des salaires à structure constante est fixée à 2020.

Renseignements:

Didier Froidevaux, OFS, Section Salaires et conditions de travail, tél.: +41 58 463 67 56,

e-mail: didier.froidevaux@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne:

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2017-0302

La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

Indice des salaires nominaux et réels, 2015-2016

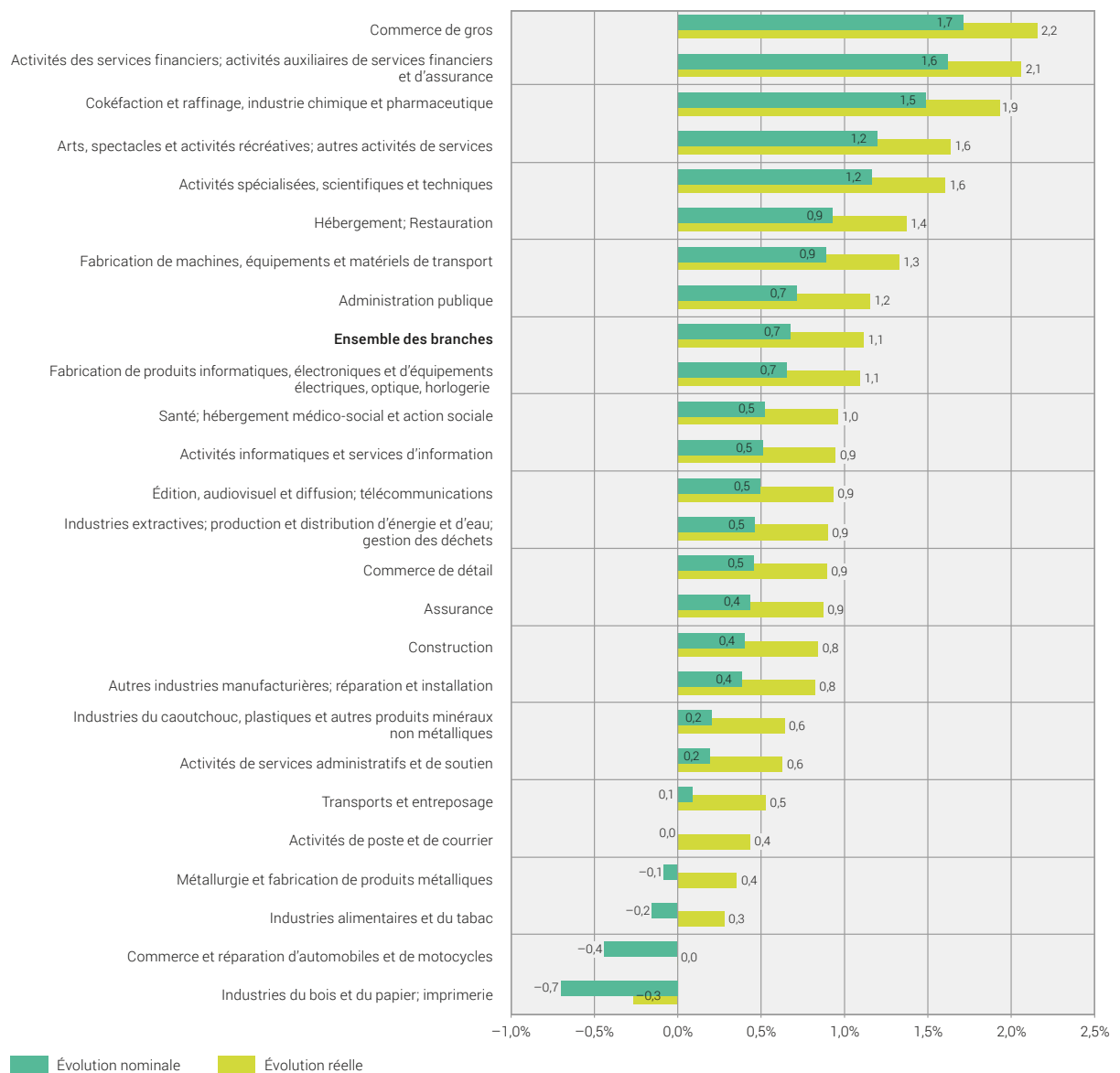
Branches économiques (NOGA08)		Salaires nominaux			Salaires réels		
		Indice (base 2015 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente	Indice (base 2015 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente
		2015	2016	2016	2015	2016	2016
05-96	TOTAL	100	100,7	0,7	100	101,1	1,1
05-43	SECTEUR SECONDAIRE	100	100,4	0,4	100	100,9	0,9
05-09/ 35-39	Industries extractives, Production et distribution d'énergie et d'eau; gestion des déchets	100	100,5	0,5	100	100,9	0,9
10-12	Industries alimentaires et du tabac	100	99,8	-0,2	100	100,3	0,3
16-18	Industries du bois et du papier ; imprimerie	100	99,3	-0,7	100	99,7	-0,3
19-21	Cokéfaction et raffinage; Industries chimique et pharmaceutique	100	101,5	1,5	100	101,9	1,9
22-23	Industries du caoutchouc et du plastique	100	100,2	0,2	100	100,6	0,6
24+25	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	100	99,9	-0,1	100	100,4	0,4
26-27	Fabrication de produits informatiques, électroniques et d'équipements électriques, optique, horlogerie	100	100,7	0,7	100	101,1	1,1
28-30	Fabrication de machines, équipements et matériels de transport	100	100,9	0,9	100	101,3	1,3
31-33	Autres industries manufacturières; réparation et installation	100	100,4	0,4	100	100,8	0,8
41-43	Construction	100	100,4	0,4	100	100,8	0,8
45-96	SECTEUR TERTIAIRE	100	100,8	0,8	100	101,2	1,2
45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	100	99,6	-0,4	100	100,0	0,0
46	Commerce de gros	100	101,7	1,7	100	102,2	2,2
47	Commerce de détail	100	100,5	0,5	100	100,9	0,9
49-52	Transports et entreposage	100	100,1	0,1	100	100,5	0,5
53	Activités de poste et de courrier	100	100,0	0,0	100	100,4	0,4
55-56	Hébergement et restauration	100	100,9	0,9	100	101,4	1,4
58 - 61	Édition, audiovisuel et diffusion, Télécommunications	100	100,5	0,5	100	100,9	0,9
62-63	Activités informatiques et services d'information	100	100,5	0,5	100	100,9	0,9
64 et 66	Activités des services financiers; Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	100	101,6	1,6	100	102,1	2,1
65	Assurance	100	100,4	0,4	100	100,9	0,9
69-75	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	100	101,2	1,2	100	101,6	1,6
77-82	Activités de services administratifs et de soutien	100	100,2	0,2	100	100,6	0,6
84	Administration publique	100	100,7	0,7	100	101,2	1,2
86-88	Santé, Hébergement médico-social et action sociale	100	100,5	0,5	100	101,0	1,0
90-96	Arts, spectacles et activités récréatives, Autres activités de services	100	101,2	1,2	100	101,6	1,6
Sexe	Hommes	100	100,6	0,6	100	101,0	1,0
	Femmes	100	100,8	0,8	100	101,3	1,3

Composantes du salaire: salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13ème salaire. Les primes et les commissions, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

NOGA85 Enseignement : Cette branche a été éliminée du calcul par manque de données salariales propres au personnel enseignant. En effet, ces données incluaient toute personne salariée d'une entreprise qui dispense un enseignement (enseignants, personnel administratif et technique, personnel spécialisé...). Cela induisait un manque d'homogénéité des salaires et la représentativité statistique des enseignants n'était plus assurée de façon optimale.

Source : OFS, à partir des données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA)

Évolution des salaires nominaux et réels en 2016 par branche économique: variation en % par rapport à 2015

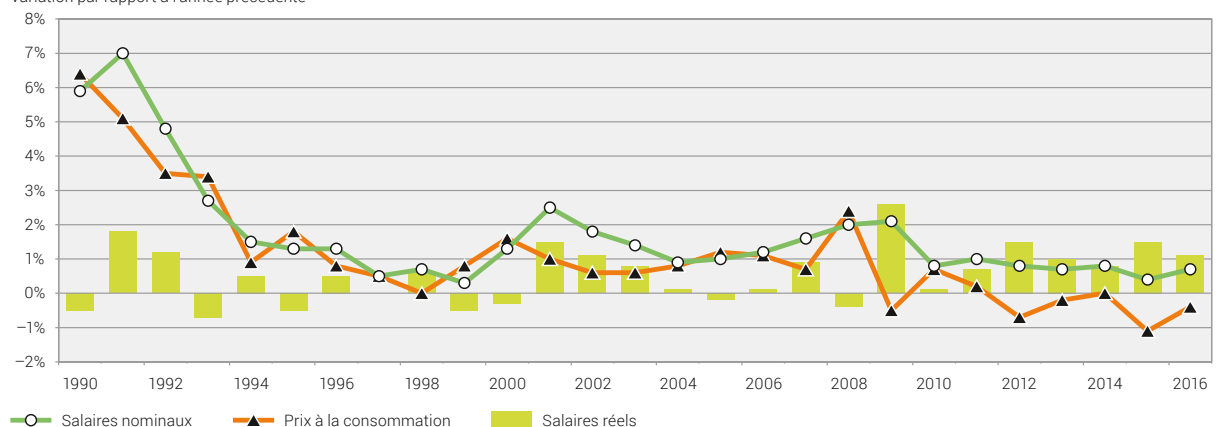


Source: OFS – Indice suisse des salaires

© OFS 2017

Évolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, 1990–2016

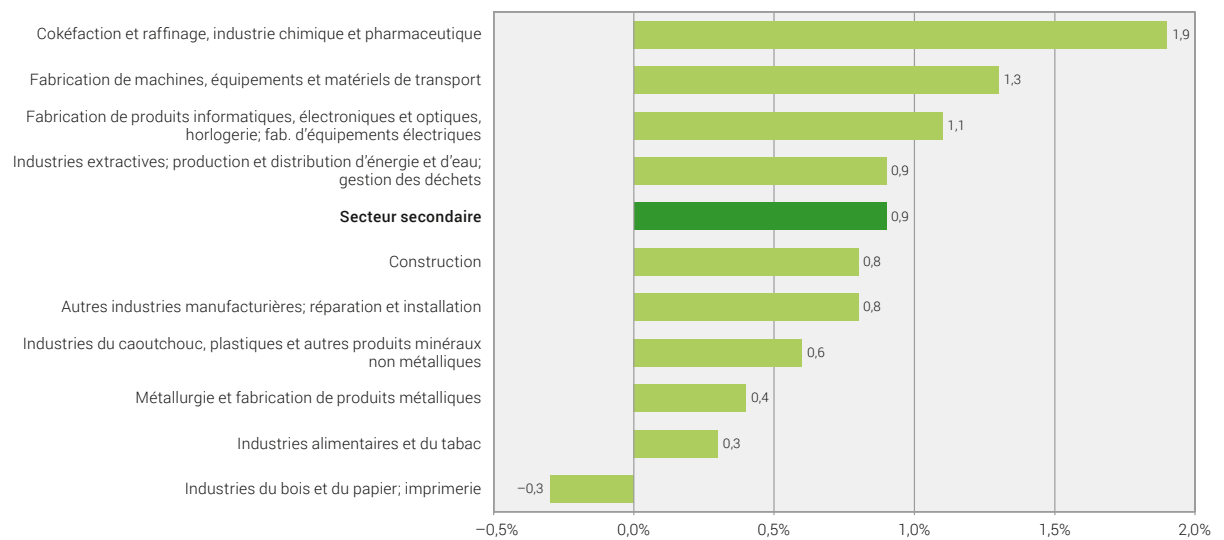
Variation par rapport à l'année précédente



Sources: OFS – Indice suisse des salaires, IPC

© OFS 2017

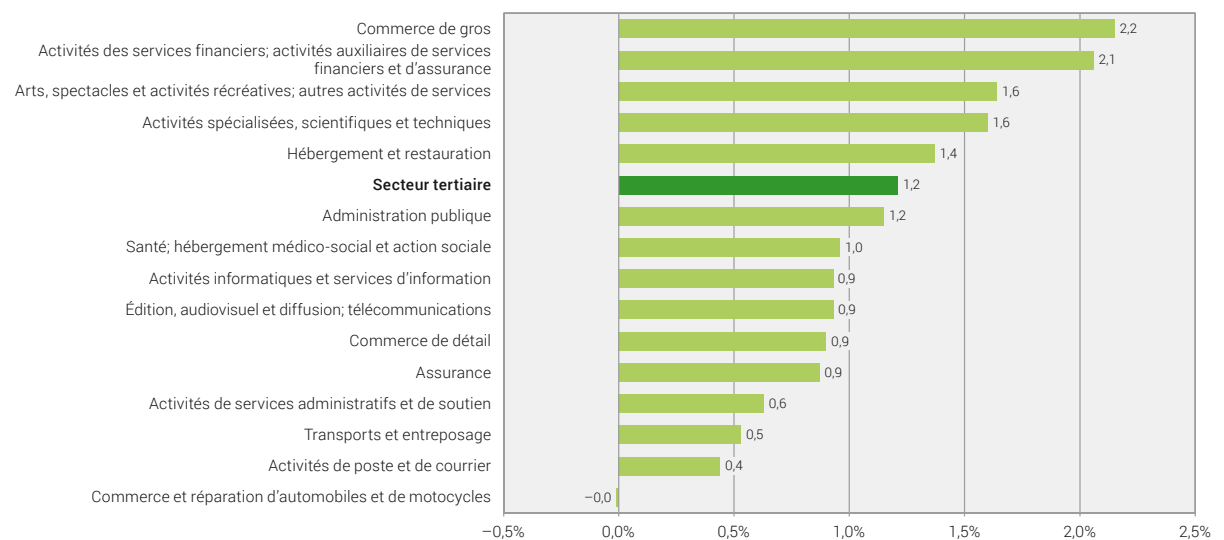
Évolution des salaires réels en 2016 par branche économique; en % par rapport à 2015, secteur secondaire



Source: OFS – Indice suisse des salaires

© OFS 2017

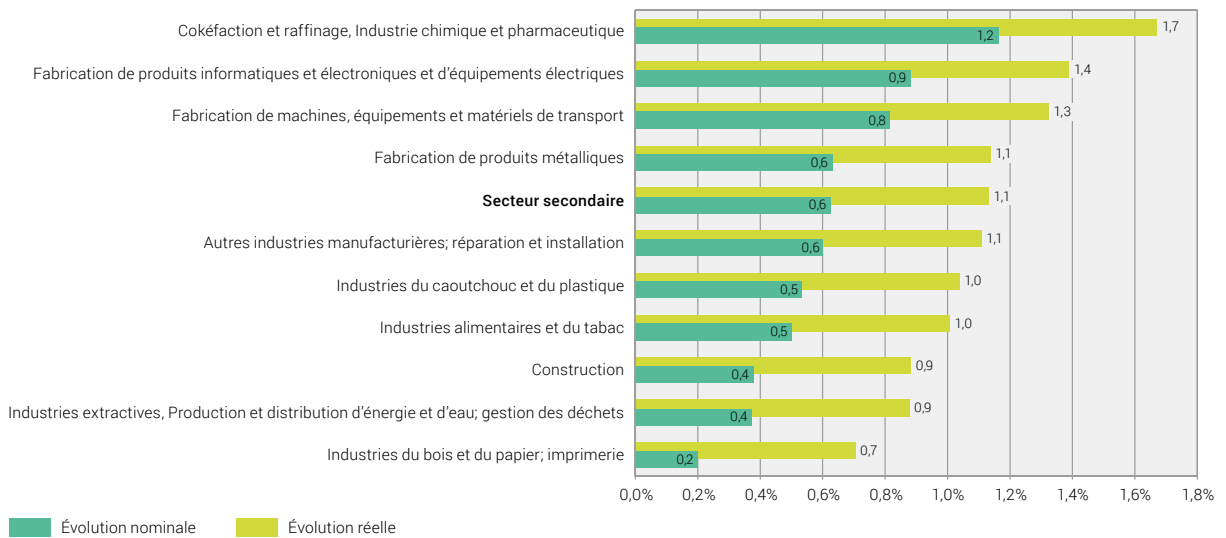
Évolution des salaires réels en 2016 par branche économique; en % par rapport à 2015, secteur tertiaire



Source: OFS – Indice suisse des salaires

© OFS 2017

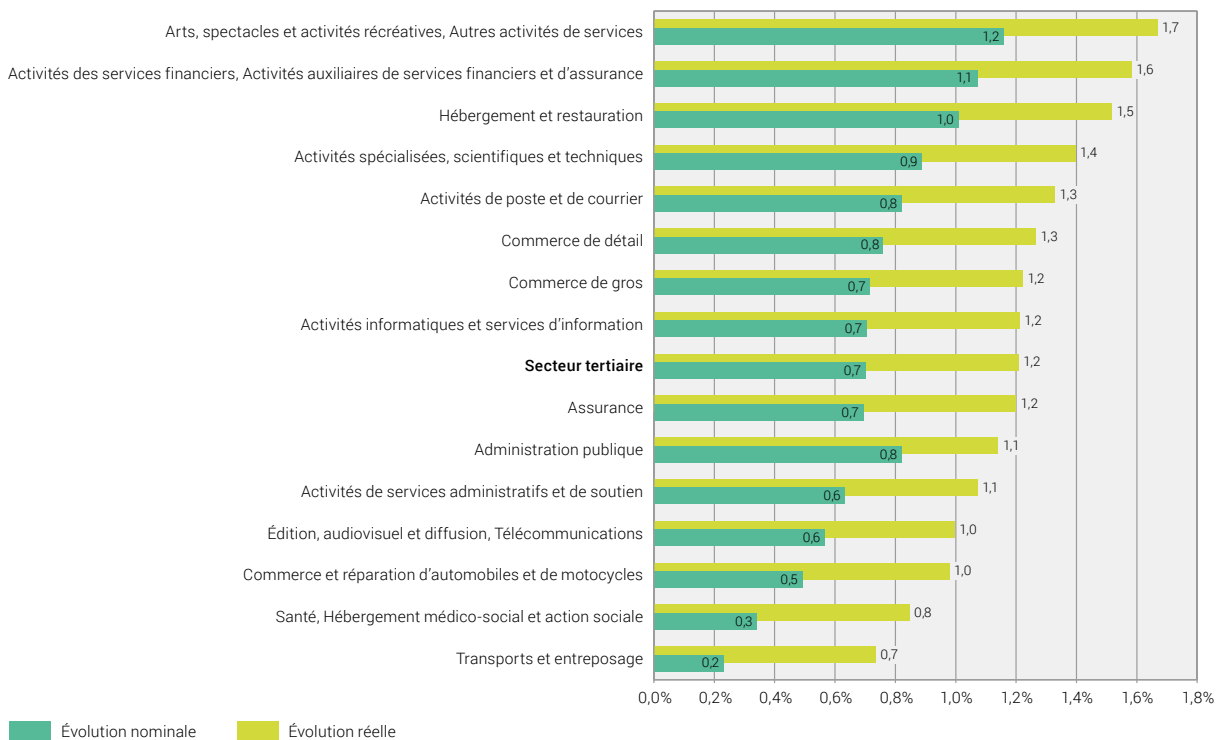
Évolution des salaires nominaux et réels en moyenne annuelle par branche économique du secteur secondaire de 2012 à 2016



Source: OFS – Indice suisse des salaires

© OFS 2017

Évolution des salaires nominaux et réels en moyenne annuelle par branche économique du secteur tertiaire de 2012 à 2016



Source: OFS – Indice suisse des salaires

© OFS 2017